

BULLETIN HOBBS XXV

Bibliographie critique internationale des études hobbesiennes pour l'année 2011

Centre Sèvres | « [Archives de Philosophie](#) »

2013/2 Tome 76 | pages 345 à 367

ISSN 0003-9632

ISBN 9770003963008

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2013-2-page-345.htm>

Pour citer cet article :

« Bulletin Hobbes XXV. Bibliographie critique internationale des études hobbesiennes pour l'année 2011 », *Archives de Philosophie* 2013/2 (Tome 76), p. 345-367.

Distribution électronique Cairn.info pour Centre Sèvres.

© Centre Sèvres. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Bulletin Hobbes XXV¹

Bibliographie critique internationale
des études hobbesiennes pour l'année 2011

LIMINAIRE

SÉMINAIRE DU CENTRE THOMAS HOBBS (2012-2013)
LE POLITIQUE : PHILOSOPHIE, HISTOIRE, SOCIOLOGIE

Les activités du Centre Thomas Hobbes ont été marquées par deux initiatives scientifiques touchant la question de la liberté dans l'œuvre du philosophe anglais.

La première a consisté dans la publication d'un volume, sous la direction d'Yves Charles Zarka, sur *Liberté et nécessité chez Hobbes et ses contemporains (Descartes, Cudworth, Spinoza, Leibniz)*, Paris, Vrin, 2012. En effet, la question de la liberté chez Hobbes a été récemment l'objet d'un vif débat. La raison de cette actualité se trouve moins dans l'œuvre elle-même que dans la controverse sur le sens de la liberté dans la deuxième partie du XX^e siècle. Cette controverse a porté en particulier sur la définition négative de la liberté et son rôle dans l'histoire de la pensée libérale.

Or, ce débat contemporain est tout à fait différent de celui qui prévalait au XVII^e siècle. À l'époque les oppositions étaient d'abord théologiques et métaphysiques, puis morales et politiques. Elles mettaient aux prises les tenants du libre-arbitre (Cudworth, Descartes) et de la contingence (Leibniz) contre les penseurs de la nécessité (Hobbes, Spinoza).

L'intention de ce volume a été de réinscrire Hobbes dans la problématique de son temps, plutôt que dans celle du nôtre. Mais cette démarche a mis en lumière la force d'innovation de cette pensée : contrairement à ce que l'on dit souvent, le concept de liberté n'y est pas purement négatif. Hobbes est en effet l'inventeur d'une liberté individuelle nouvelle qu'il nomme lui-même *the true liberty* : la liberté de

1. Ce bulletin est réalisé par le Centre Thomas Hobbes de l'équipe PhiléPol (Philosophie, épistémologie et politique), Sorbonne, Université Paris Descartes. Directeur : Y.C. Zarka, Professeur de philosophie politique à la Sorbonne, Université Paris Descartes. Directeur adjoint : F. Lessay, Professeur de civilisation britannique à l'Université de Paris 3 – Sorbonne Nouvelle. Secrétariat scientifique du bulletin : D. Lapenna et D. Mineur. – Ont collaboré à ce numéro : D. Jiménez, D. Lapenna, D. Mineur, A. Napoli, T. Paprotny, R. Santi, M. L. de Stier, F. Wilmann. Des indications ont été fournies par J. Monserrat Molas pour l'Espagne, par M. Lukac de Stier pour l'Amérique latine hispanophone et lusophone, par A. Napoli et R. Santi pour l'Italie, par S. Probst pour l'Allemagne, par J. Griffith pour les États-Unis. La mise en place de l'ensemble a été assurée par D. Lapenna et D. Mineur.

L'ensemble des listes bibliographiques du Bulletin Hobbes est consultable sur le site Internet des *Archives de Philosophie* : <http://www.archivesdephilo.com>.

résister et de désobéir. Ont contribué à ce volume : Yves Charles Zarka (sur Hobbes), Charles Ramond (sur Hobbes), Pierre Guenancia (sur Hobbes et Descartes), à nouveau Yves Charles Zarka (sur Hobbes et Cudworth), Filippo Mignini (sur Hobbes et Spinoza) et Jean Maurice Monnoyer (sur Hobbes et Leibniz).

La seconde initiative a consisté à organiser un colloque sur Hobbes et le libéralisme, le 14 février 2013. Hobbes n'est évidemment pas un penseur libéral. Poser la question de son libéralisme n'aurait tout simplement pas de sens. En revanche, il y a un bon nombre d'aspects de sa pensée dans lesquels la tradition libérale s'est reconnue ou a été reconnue. Par exemple : la théorie des droits individuels inaliénables, le calcul de l'intérêt repris dans la figure de l'homme économique, la remise en cause de la justice distributive réduite à la justice de l'arbitre et de la justice commutative pensée sans égalité de valeur, la subjectivation de la valeur et sa détermination par le prix, la définition négative de la liberté, etc. En revanche, d'autres aspects de sa pensée contestent foncièrement le libéralisme : la notion du politique, la théorie de la souveraineté absolue, etc. C'est ce double rapport de la tradition libérale à Hobbes qu'il s'est agi d'analyser à nouveaux frais, en vue de sortir des impasses produites par les reconstructions artificielles diverses dont ce rapport a fait l'objet au cours des dernières décennies, qu'elles viennent des « républicanistes » ou, à l'inverse, de penseurs autoritaristes. Ont participé à ce colloque : Philippe Crignon, Didier Deleule, Didier Mineur, Emanuel Picavet, Raffaella Santi et Yves Charles Zarka.

Yves Charles ZARKA

1. Éléments pour une recherche

1.1. « Bulletin Hobbes XXIII. Bibliographie critique internationale des études hobbesiennes pour l'année 2010 », *Archives de Philosophie*, tome 74, cahier 2, avril-juin 2011, p. 341-364.

1.2. *Boletín de la Asociación de Estudios Hobbesianos*, DE STIER (María L. Lukac), DI LEO RAZUK (Andrés) (éds), n° 31, 2011.

2. Textes et traductions

2.1. HOBBS (Thomas), *Leviatano*, traduction de Gianni Micheli, essai introductif de Carlo Galli, « All'insegna del Leviatano. Potenza e destino del progetto politico moderno » (p. V-L), Milan, BUR-Rizzoli (« Classici del pensiero »), 2011, LXII-757 p.

2.2. HOBBS (Thomas), *Logica*, Marco Sgarbi (éd.), Riccardo Pozzo (préface), Pisa, ETS, 2011, 149 p.

Il s'agit d'une nouvelle traduction italienne de la *Computatio sive logica*, à savoir des six chapitres qui composent la première partie du *De Corpore*. Cette traduction – la quatrième en Italie, après celles de Mario Dal Pra (1959), Arrigo Pacchi (1969) et Antimo Negri (1972) – est basée sur le texte latin de l'édition Molesworth, à son tour confrontée avec l'édition critique de Karl Schuhmann. La traduction est pourvue d'un appareil critique approprié, dont l'essentiel est consacré aux sources possibles du discours hobbesien.

Dans son introduction (p. 7-31), Marco Sgarbi retrace de manière synthétique mais précise le contexte britannique où la réflexion logique de Hobbes arrive à matu-

rité : la logique humaniste et, en particulier, la dialectique de Pierre de la Ramée, sont diffusées et rencontrent un large écho, surtout à Cambridge et dans les universités écossaises, tandis que Oxford, plus conservatrice, déploie une réaction anti-Ramée, privilégiant l'étude d'Aristote et des textes de l'aristotélisme de Padoue, au premier rang desquels les écrits de Jacopo Zabarella et Giulio Pace. Ces derniers textes étaient largement diffusés durant la période de formation de Hobbes à Magdalen Hall, et favorisèrent une tradition logique destinée à trouver une de ses expressions majeures dans le manuel de Robert Sanderson (dont Hobbes avait peut-être fait la connaissance lorsque tous deux étudiaient à Oxford).

Sgarbi met en lumière le fait que la logique hobbesienne est affectée par cette imprégnation aristotélienne ; ainsi, elle se caractérise premièrement par une approche anti-Ramée. Après avoir décrit le nœud central de la logique de Hobbes (une conception discursive et non pas intuitive de la connaissance philosophique, le raisonnement comme calcul, la méthode 'constructive'), l'auteur trouve l'aspect capital de la logique de Hobbes dans sa perspective instrumentale et gnoséologique, et il fait valoir que son caractère conceptualiste, inspiré de l'aristotélisme de son temps, la rend supérieure à toute logique dont la structure est purement nominaliste (« Hobbes donne priorité au monde conceptuel par rapport au monde des noms et donc à celui des choses », p. 26).

On peut regretter que les circonstances complexes de la naissance de la logique hobbesienne et les changements majeurs qu'elle a subis au cours des années soient insuffisamment restitués.

Andrea NAPOLI (trad. D. Lapenna et D. Mineur)

2.3. HOBBS (Thomas), *Behemoth*, Paul Seaward (éd.), Clarendon Edition of the Works of Thomas Hobbes, volume X, 2009, 448 p.

La présente édition de *Behemoth*, établie par Paul Seaward, directeur de la recherche en histoire du Parlement à l'*Institute of historical research*, constitue le dixième volume des œuvres complètes de Thomas Hobbes publiées par Clarendon. Cette édition, dans laquelle plusieurs volumes sont encore à venir, est dirigée par Noel Malcolm. Il convient également de rappeler que l'édition critique du *Béhémot*, en traduction française par Luc Borot, est parue dans la série des *Œuvres de Hobbes* (t. IX) dirigée par Yves Charles Zarka, aux éditions Vrin, en 1990.

Behemoth est le seul écrit directement consacré par Hobbes à la guerre civile anglaise, dont on sait qu'elle est la toile de fond du *Leviathan*, ce « traité du gouvernement ecclésiastique et civil, occasionné par les désordres du temps présent » (tr. Tricaud, Sirey, 1971, p. 721). De fait, *Behemoth* prolonge à bien des égards *Leviathan*, en ce qu'il montre comment l'irrespect de la souveraineté mène à la dissolution du corps politique ; comme l'écrit Hobbes dans la dédicace : « there can be nothing more instructive towards loyalty and justice than will be the memory, while it lasts, of that war. » Le texte se présente comme une suite de quatre dialogues entre un vieil homme et un interlocuteur plus jeune, nommés simplement A et B. Il s'ouvre avec la question de l'étudiant demandant comment il se peut qu'un souverain aussi puissant que Charles I^{er} ait pu avoir à faire face à une rébellion. À cette question, le savant répond que sept factions ont suscité la désobéissance au souverain. Béhémot – animal en hébreu –, monstre terrestre de la Bible, comme Léviathan est un monstre marin, désigne ainsi, manifestement, l'ensemble des fauteurs de trouble

que furent les catholiques romains, les presbytériens, les sectes religieuses, les démocrates épris de souvenirs antiques, la populace, les universités – comparées par Hobbes au cheval de Troie : « The Vniuersities haue been to this Nation, as the wooden horse to the Troianes » (p. 159) – alliées avec Rome : « From the vniuersities also it was, that all Preachers proceeded, and were poured out into City and Country to terrifie the people into an absolute obedience to the Popes Canons and Commands; which for fear of wakening Kings and Princes too much they durst not yet call Laws » (p. 161). Au-delà des protagonistes des troubles des années 1640-1660, l'ouvrage vise également l'élite religieuse et politique de la Restauration, raison pour laquelle l'ouvrage fut interdit par Charles II, dont Hobbes avait pourtant sollicité l'avis. Ainsi, Seaward souligne que l'un des aspects intéressants du *Behemoth* tient à l'attention portée à l'Église d'Angleterre, quasi ignorée dans le *Léviathan*. Depuis la controverse avec Bramhall dans les années 1650, la relation que Hobbes entretenait avec l'Église anglicane n'avait cessé de se dégrader, au point qu'il se sentait personnellement menacé, après la Restauration, par le pouvoir du clergé anglican (p. 69). Paul Seaward exhume ainsi une lettre adressée par John Aubrey, ami et biographe de Hobbes, à John Locke en 1673, pour recommander *Behemoth* et le *Dialogue between a philosopher and a student of the common laws of England* au futur auteur du *Second traité du gouvernement civil*, dans laquelle il écrit : « the King has read [*Behemoth*] and likes extremely, but tells him there is so much truth in it he dares not license for fear of displeasing the Bishops. » (p. 11).

Behemoth a été écrit aux alentours de 1668 – Hobbes écrit dans son autobiographie avoir consacré un ouvrage à la guerre civile et à l'interrègne « circa annum aetatis suae octogesimum² » –, mais Paul Seaward remarque que la datation précise du *Behemoth* est difficile faute de savoir ce que Hobbes entendait exactement par sa « quatre-vingtième année ». Certains indices, dont une lettre de Du Verdus à Hobbes d'avril 1668, qui répond à une lettre disparue de Hobbes du 20 juillet 1666, semblent indiquer que l'ouvrage était d'ores et déjà en chantier en 1666 : « O que je jouirois aussi avec très grand plaisir de votre Epitome de vos Troubles si vous le doniés au public et qu'il pleut à Dieu qu'il me vint » (p. 8). Seaward suggère par conséquent que l'ouvrage fut probablement commencé en 1666, et que son achèvement doit être situé entre avril 1667 et avril 1669, sans que l'on puisse le dater avec certitude (p. 10). Plusieurs éditions non autorisées par Hobbes virent le jour en 1679, à l'expiration du *Licensing Act* (cette loi votée en 1662, soumettant l'édition à une autorisation), quelques mois avant la mort de Hobbes. Hobbes en fut contrarié : « I am sorry for it, especially because I could not get his majesty to license it, not because it is ill printed or has a foolish title set to it. » (Lettre à Crooke du 18 août 1679, citée p. 15). Il semble en effet, comme nous l'apprennent des extraits des lettres de Hobbes dans lesquelles il évoque son ouvrage, que Hobbes ait été réticent à l'emploi du mot « histoire » que les premières éditions lui donnaient pour sous-titre. Il le désignait lui-même plus volontiers sous le titre de « Dialogue », ou d'« Epitome ». Pour expliquer cette réticence, Seaward fait remarquer que le genre de l'ouvrage, qui entremêle récit des événements et commentaires politiques, ne correspond guère au modèle narratif de Thucydide, et bien davantage à ce que Bacon, dans *The advancement of lear-*

2. *Thomas Hobbes Malmesburiensis opera philosophica quae latine scripsit omnia*, ed. William Molesworth, 5 vols, 1839-1845, I, p. XX, cité par P. Seaward, p. 6.

ning, appelait une « histoire ruminée » (*ruminated history*): « a forme of writing, which some graue and wise men haue vsed, containing a scattered History of those actions, which they haue thought worthy of memorie, with politique discourse and obseruation thereupon; not incorporate into the History, but separately, and as the more principall in their intention » (cité p. 56). Le refus du terme d'histoire peut cependant s'expliquer autrement: Seaward rappelle à propos que Hobbes, dans ses *Elements of law*, divise le savoir en deux parties: celle que constituent la mémoire et l'expérience du passé, dont le recueil est appelé « histoire », et la science ou connaissance de la vérité des propositions et des dénominations; Hobbes a dès lors consacré son œuvre, dit Seaward, à l'édification d'une science civile fondée sur ce que le chapitre IX du *Léviathan* appelle « la connaissance de la consécution d'une proposition à une autre » (*knowledge of the consequence of one affirmation to another*), qui est « le travail requis du philosophe » (*which is the knowledge required in a philosopher*, p. 56).

De ce texte tardif de Hobbes, la dernière édition datait de 1889 (même si elle fut republiée en 1969 par Franck Cass Ltd, et en 1990 par l'Université de Chicago). Établie par Ferdinand Tönnies, elle se fondait sur le manuscrit de la bibliothèque du collègue St John d'Oxford – le seul dont il est sûr qu'il fut revu par Hobbes –, et non pas, comme les éditions antérieures, sur l'édition faite par Crooke en 1682 à partir d'une copie établie par ses soins. Selon Tönnies, ce manuscrit, qui comporte de nombreuses différences par rapport à l'édition de Crooke, était l'original véritable. Selon Seaward, il est plus probable que le manuscrit de St John et l'édition de Crooke aient été tous deux copiés à partir d'un autre texte « original ». La présente édition a été réalisée à partir du même manuscrit de St John que l'édition de 1889, mais elle l'a confronté aux six autres copies manuscrites connues, ainsi qu'aux six éditions antérieures à 1700 dont, bien sûr, celle de Crooke. Elle présente l'immense intérêt, non seulement de rétablir l'orthographe et la ponctuation d'origine, modernisées par Tönnies, mais encore d'intégrer les huit passages qui figurent biffés dans le manuscrit de St John. Quatre d'entre eux portent sur les évêques anglicans et leur pouvoir, un sur les universités, deux sur le gouvernement de l'Égypte au temps de Moïse, et un sur les assemblées parlementaires et la destitution de Strafford (p. 72). Deux de ces passages biffés, concernant les universités et les évêques, figurent dans l'édition de Crooke. C'est pourquoi Seaward fait l'hypothèse que tous les passages en question figuraient dans le texte d'origine avec, probablement, une mention donnant instruction de les écarter; le manuscrit de St John les aurait repris, par inadvertance ou délibérément, de sorte qu'ils auraient été biffés plus tard, tandis que Crooke, dans son édition, en aurait omis six conformément au vœu de Hobbes, mais en aurait maintenu deux (p. 96). Toutes les variantes sont ainsi signalées en notes, chacun des manuscrits connus et chacune des éditions antérieures à 1700 étant désigné par une lettre suivie d'un nombre. Sous les indications qui concernent les variantes des différents manuscrits et éditions, un appareil critique très précieux indique toutes les modifications apportées au texte par Hobbes lui-même, et renseigne également le lecteur sur les sources de Hobbes et les événements politiques du temps. Il note enfin les rapprochements qui s'imposent avec tel ou tel passage des autres écrits de Hobbes. Les remarques faites par certains des premiers lecteurs de l'ouvrage, recueillies en marge de trois exemplaires anciens: celles de Egerton, d'Anthony Wood et de John Evelyn, sont données en annexe, avec le numéro de page et la ligne correspondants. Le volume

comprend enfin un index fort utile, bien qu'il ne reprenne pas le contenu des notes. Cette réédition, qui fournit sur ce texte tous les renseignements qu'il est possible d'obtenir en l'état actuel des connaissances, révèle *Behemoth* comme un élément majeur de la pensée politique de Hobbes.

Didier MINEUR

3. Publications collectives

3.1. PROKHOVNIK (Raia), SLOMP (Gabriella) (éds.), *International Political Theory after Hobbes. Analysis, Interpretation and Orientation*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011, 240 p.

3.2. VOIGT (Rüdiger) (éd.), *Freund-Feind-Denken: Carl Schmitts Kategorie des Politischen*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2011, 232 p.

Nombreux sont les débats en sciences politiques qui tournent autour de l'opposition ami-ennemi, au cœur de l'anthropologie négative de Thomas Hobbes et que les écrits de Carl Schmitt développent sous une forme encore plus nette. À elle seule, l'hostilité entre l'Occident et les djihadistes suffit à montrer combien le sujet reste d'actualité. C'est pourquoi, dans cet ouvrage qu'il a dirigé et auquel il a contribué, Rüdiger Voigt se risque à penser le rapport ami/ennemi au XXI^e siècle. L'entreprise est risquée et presque d'emblée vouée à l'échec.

Le livre comporte cinq parties : 1. Théorie du rapport ami/ennemi. 2. La catégorie du politique chez Carl Schmitt. 3. La conception du rapport ami/ennemi chez Carl Schmitt. 4. Penser le rapport ami/ennemi et l'unité intérieure. 5. Penser le rapport ami/ennemi dans le discours international. Voigt remarque que si elles veulent être légitimes, les décisions politiques et militaires ont besoin d'une figure de l'ennemi crédible. C'est ainsi qu'Al Quaida et le terrorisme international sont devenus le principal ennemi de l'Occident ; il faut en triompher, de manière visible dans la guerre en Afghanistan, mais aussi par des mesures plus discrètes à l'encontre de l'islamisme radical à l'intérieur et à l'extérieur des limites étatiques propres. Pour le démontrer, l'A. a recours à un argument faussement attribué à Hobbes, selon lequel celui qui combat l'ordre légal et moral dans son ensemble, ne peut revendiquer le bénéfice d'un ordre légal pour lui-même. On a le droit de l'anéantir immédiatement. Voigt analyse le concept – qui s'appuie sur cette réflexion – d'ennemi sans droit (*unlawful combatant*) que les États-Unis utilisent à Guantanamo et plus largement dans la lutte contre le terrorisme. L'emploi de méthodes d'interrogatoire renforcées telles que le *water boarding* s'inscrit dans ce contexte. L'usage des drones, qui s'accommode des victimes civiles, présente le même caractère impitoyable.

Carl Schmitt ne voyait pas nécessairement dans l'ennemi le méchant du point de vue moral ; il s'agit bien plutôt de quelqu'un d'étranger menaçant l'unité politique. Reconnaître l'ennemi et agir en conséquence relève de l'essence du politique. La souveraineté d'un État se caractérise par le droit de désigner l'ennemi. Voigt fait apparaître de manière critique que ce droit important a été exercé par les États-Unis en tant que puissance dirigeante ; l'Allemagne, quant à elle, s'est laissé entraîner dans la guerre en Afghanistan, les relations traditionnellement bonnes avec ce pays se trouvant du coup anéanties : « Cette participation à la guerre est tout au plus de nature à accélérer la restructuration nécessaire et urgente de l'armée allemande,

mais elle n'est pas dans l'intérêt national; elle nuit au contraire durablement aux intérêts allemands. » (30).

On le voit, la pensée de Carl Schmitt est utilisée dans les contextes les plus divers avec un manque grave de discernement. Cependant, parmi les contributions de qualité, signalons tout particulièrement le texte de Peter Schröder « L'ennemi hors la loi », où le partisan – ennemi discriminé sans droit –, est confronté à ce qu'on appelle – dans le cadre d'un droit de la guerre reconnu de manière multilatérale – un ennemi circonscrit. Schmitt voyait dans la guerre circonscrite un grand progrès humanitaire qui devait correspondre à sa conception du politique, mais qui, à y regarder de plus près, s'avère extrêmement difficile à saisir. Schröder montre ainsi que, si tout droit de la guerre prétendument juste implique des critères moraux qui le rendent problématique, sinon contradictoire, un ennemi légitime peut également être discriminé.

Schröder évoque les classiques qui inspirent Schmitt; on compte parmi eux non seulement Thomas Hobbes et Jean Bodin, mais aussi Alberico Gentili dont Schmitt connaissait les écrits, mais dont il a largement réduit la complexité pour les ramener à sa théorie de la guerre circonscrite et au concept d'ennemi dépouillé de toute qualification morale.

Rainer MIEHE (trad. F. Willmann avec la collaboration de D. Mineur)

3.3. TRALAU (Johan) (éd.), *Thomas Hobbes and Carl Schmitt: the Politics of Order and Myth*, Londres, Routledge, 2011, 201 p.

4. Sources. Contexte historique et doctrinal

4.1. BRETT (Annabel S.), *Changes of State. Nature and the Limits of the City in Early Modern Natural Law*, Princeton-Oxford, Princeton University Press, 242 p.

La pensée politique de Hobbes ne constitue pas le seul thème des huit chapitres de ce livre, dont l'originalité consiste à relier les théories du droit naturel et celles qui portent sur la genèse de l'État élaborées par divers penseurs des XVI^e et XVII^e siècles comme Althusius, Arnisaeus, Arriaga, Gentili, Grotius, Hobbes, Melanchton, Molina, Moulin, Salas, Soto, Suárez, Vásquez, Vitoria et d'autres. Cependant, c'est effectivement bien le modèle de Hobbes, axé sur la dialectique entre « état de nature » et « État », qui constitue le cadre théorique de l'étude. L'auteur écrit en effet : « je considère comme étant un thème central du discours sur la loi de nature dans cette période, le fait que la Cité ou l'État, pour se former en tant que tel, doit se détacher de la nature et en même temps trouver en elle son fondement, ce qui en justifie et en légitime la formation » (p. 5). L'opposition entre le naturel et le politique/artificiel (entre *natura* et *civitas*) en vertu de laquelle « la cité est définie par opposition à la nature », constitue l'élément typiquement hobbesien (« the Hobbesian colouring ») qui structure le volume, même si de nombreux penseurs examinés dans ce cadre ont une vision différente de celle de Hobbes et souvent même antithétique. En outre, la philosophie de Hobbes est plusieurs fois mise en question et expliquée par le biais d'une comparaison avec les philosophies qui l'ont précédée et influencée à divers degrés, mais qu'elle a dépassées dans son effort pour se donner un fondement scientifique et se transformer de simple *politica* en véritable *scientia civilis* – comme en témoigne le dépassement de l'idée classique du « corps politique », même lorsque la métaphore organiciste est utilisée à une fin rhétorique, comme dans l'Introduction

du *Léviathan* ou sur son frontispice gravé. Certains des philosophes pris en considération, comme Suárez et Grotius, ont souvent été associés à Hobbes par la critique, tandis que d'autres l'ont été très rarement ou presque jamais, ainsi Johannes Althusius, auteur d'œuvres comme *Politicaque methodice digesta* (1603) et *Dicaelogicae libri tres* (1617) et Henning Arnisaeus, auteur du *De republica seu relectionis politicae* (1615).

Le thème hobbesien auquel est consacré la place la plus importante au sein du volume est celui de la liberté (*liberty*), particulièrement cher à l'auteur et en partie déjà traité dans le sixième et dernier chapitre, consacré à Hobbes, de *Liberty, Right and Nature* (Cambridge, 1997). Selon Annabel Brett, Hobbes a toujours à l'esprit « un contexte spécifiquement politique » (p. 58) et sa vision de la liberté doit être lue et interprétée en ce sens, que ce soit lorsque, polémique avec Bramhall, il soutient : « la volonté humaine est nécessairement déterminée et pourtant un homme qui agit volontairement agit librement : liberté et nécessité sont compatibles » (p. 57), ou lorsque, dans les chapitres IX du *De cive* et XXI du *Leviathan*, il définit la liberté comme « absence d'empêchements extérieurs » qui entravent le mouvement. La dialectique nature-artifice est utile, voire indispensable, pour comprendre également la relation entre la liberté et la sujétion. Influencé par le *De iure belli ac pacis* de Grotius, mais allant bien au-delà de celui-ci, Hobbes développe une théorie de la liberté naturelle comme « droit naturel » (*jus naturale*) qui « décrit le statut juridique des hommes avant l'établissement de l'État et en même temps leur donne les moyens pour sortir de cette condition : le pacte ou (dans la terminologie anglaise de Hobbes) *covenant* » (p. 108) – ce dernier est « un acte naturel et artificiel [...] un point de passage entre nature et artifice » (p. 110). La théorie de la *natural liberty* comme *natural right* trouve sa version la plus raffinée et construite dans le *Leviathan*, aboutissement d'un long processus de développement commencé avec les *Elements of Law*, caractérisé en outre par deux types de difficultés : (1) « Le processus est compliqué dès le début car Hobbes insiste sur le fait que l'on peut être le sujet d'un autre de deux façons : en devenant son esclave par l'usage de la force ou en vertu d'un pacte » (p. 109). Ici se greffe le problème de la domination (*dominium*), qui suppose un « droit à... » (*ius in...*) ou envers quelqu'un. Si un homme est fait prisonnier, mais que, cependant, il ne veut pas se soumettre, il n'y a pas domination dans le sens juridique du terme, et seule une domination de type physique peut être exercée, fondée sur la loi naturelle, c'est-à-dire sur l'usage de la force ; cependant, si un prisonnier décide de renoncer à sa liberté et qu'il exprime cette volonté en concluant un pacte, on a alors un cas de domination et il devient un « serviteur » (et non plus un « esclave ») par rapport à un « maître » (p. 112). Ainsi, la domination est basée sur « un type particulier de droit, qui est créé par la convention » (p. 114) et la convention est la volonté d'aliéner sa liberté naturelle. (2) Une autre difficulté est due à la définition de la liberté comme *absence* d'empêchements extérieurs au mouvement entravant le cours de l'action, que l'on voudrait entreprendre sur la base du résultat final du processus de délibération ou de la prise de position de la volonté (*will*), qui coïncide avec « le dernier appétit » ou « la dernière aversion » précédant l'action elle-même. Le problème est que « cette liberté n'est pas caractérisée comme un droit » et le langage juridique du chapitre XIV du *Léviathan* semble demeurer inexplicé. En réalité, c'est la raison (*reason*) qui justifie la liberté entendue comme droit d'utiliser tous les moyens possibles pour rester en vie (*self-preservation*). Le droit coïncide alors avec « la liberté

d'action en elle-même » : « ce n'est pas quelque chose d'ontologiquement différent de la liberté naturelle, qui est l'habileté physique ou corporelle d'utiliser son pouvoir (physique) selon sa propre volonté (physique et naturellement déterminée) » (p. 109).

Ce livre a le mérite de présenter Hobbes dans un dialogue avec les penseurs juridiques et politiques qui l'ont précédé, qu'il reconstitue à partir du cadre hobbesien, ce qui aboutit à une construction théorique de haut niveau historico-critique. Mais il n'apporte rien de nouveau à l'interprétation de Hobbes.

Raffaella SANTI

4.2. BURNS (Timothy), « Leo Strauss on the Origins of Hobbes's Natural Science », *Review of Metaphysics*, 64, n° 4, 2011, p. 823-855.

4.3. COLLINS (Jeffrey), « The Early Modern Foundations of Classic Liberalism », in George Klosko (éd.), *The Oxford Handbook of the History of Political Philosophy*, Oxford, University Press, 2011, p. 258-281.

4.4. DEL NERO (Valerio), « Filosofie, teologie e cultura moderna », *Giornale Critico della Filosofia Italiana*, 90, n° 3, 2011, p. 671-677.

4.5. GROSSMAN (Marshall), « Thomas Hobbes », in Robert C. Evans, Eric J. Sterling (éds.), *The Seventeenth-Century Literature Handbook*, Malden, Wiley-Blackwell, 2011, p. 66-67.

4.6. PAGANINI (Gianni), « Il piacere dell'amicizia. Hobbes, Gassendi e il circolo neo-epicureo dell'Accademia di Montnor », *Rivista di storia della filosofia*, LXVI, n° 1, 2011, p. 23-38.

L'auteur montre que l'évolution du concept d'amitié dans l'œuvre de Hobbes révèle un affranchissement progressif vis-à-vis de l'aristotélisme et l'émergence parallèle d'une approche strictement utilitariste de l'amitié. La conception altruiste et désintéressée de l'amitié, telle qu'elle s'exprime dans *The Whole of Art of Rhetoric*, le résumé hobbesien de la rhétorique d'Aristote publié en 1637, et les traces de la pensée d'Aristote qui demeurent encore dans les *Elements of Law* de 1640, cèdent en effet la place à la théorie instrumentale de l'amitié comme forme de pouvoir et moyen d'acquérir un pouvoir ultérieur ; cette conception est déjà présente dans les *Elements of Law* et formulée en des termes plus explicites et cohérents dans le *Leviathan*. Paganini reconnaît dans l'évolution mentionnée une véritable « transformation de la conception de l'amitié de la part de Hobbes » (p. 25) et il la met en corrélation avec une influence précise de la doctrine épicurienne : une influence qui, à son avis, se développe dans le cadre de l'étroite relation personnelle et intellectuelle (nourrie par l'estime réciproque) qui lia Hobbes à Gassendi pendant les années de leur séjour commun à Paris.

Comme le souligne opportunément l'auteur, Gassendi est le premier à récupérer le noyau originel de la pensée épicurienne. Cependant, tandis que Gassendi, en rétablissant en partie la théorie aristotélicienne, opère un compromis théorique qui l'éloigne d'Épicure, le philosophe anglais, pour sa part, adopte la conception épicurienne, mais l'intègre dans une perspective politique étrangère à l'épicurisme. Paganini soutient également que, chez Hobbes, cette influence épicurienne sur le thème de l'amitié passe, pour ainsi dire, d'une dimension théorique à une dimension pratique. À cet égard, l'auteur met en évidence le ton épicurien des liens d'amitié

entre Hobbes et Sorbière, révélé par leur correspondance. L'auteur souligne encore la participation indirecte de Hobbes au cercle d'amis de Sorbière et de disciples de Gassendi qui, après la mort de ce dernier, tinrent des réunions à Paris, dans la maison de H.L.H. de Montmor – un riche mécène –, formant à une académie philosophico-scientifique inspirée par la figure de Gassendi et les idéaux néo-épiciuriens.

Andrea NAPOLI (trad. D. Lapenna et D. Mineur)

4.7. PERIC (Zdravko), « Philosophia Civilis » (en croate), *Filozofska Istrazivanja*, 31, n° 4, 2011, p. 815-824.

4.8. PINK (Thomas), « Thomas Hobbes and the Ethics of Freedom », *Inquiry: An Interdisciplinary Journal of Philosophy*, 54, n° 5, 2011, p. 541-563.

4.9. SANGIACOMO (Andrea), « I miracoli e la metamorfosi spinoziana del Leviatano : sulla costituzione del pensiero liberale », *Rivista di storia della filosofia*, 66, n° 4, 2011, p. 633-658.

4.10. STOSKUS (Mindaugas), « Philosophical Presuppositions of the Emergence of Political Science » (en lituanien), *Problemos : Mokslo Darbai*, 79, 2011, p. 115-128.

5. Études générales du système

5.1. MILLER (Ted H.), *Mortal Gods : Science, Politics, and the Humanist Ambitions of Thomas Hobbes*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2011, 340 p.

Dans ce livre érudit, Miller met en question, de façon plutôt convaincante, la lecture traditionnelle de l'œuvre de Hobbes qui veut qu'elle se soit développée en trois phases : une première phase humaniste, centrée sur la rhétorique, une deuxième phase portant sur la géométrie, et enfin une phase de retour à la rhétorique, influencée par l'étude de la géométrie. Cette lecture, soutenue par Quentin Skinner et David Johnston, repose à bien des égards sur la thèse de John Aubrey selon laquelle Hobbes découvrit Euclide tardivement. Tout d'abord, Miller montre que l'humanisme a toujours eu un vif intérêt pour les sciences mathématiques et, en second lieu, que Hobbes est tributaire de l'intérêt de ses prédécesseurs pour ces sciences, même lorsqu'il en transforme l'usage. Selon les titres de deux chapitres, l'intérêt mathématique de Hobbes a un « visage humaniste ». Mais, dans l'humanisme traditionnel, la géométrie régit la pensée de l'honnête homme, permettant une imitation de la création divine. Chez Hobbes, en revanche, la réglementation géométrique de la pensée permet la formation d'une science constructive (p. 33) qui va au-delà de la création divine.

La géométrie constitue donc un outil pour la droite raison. Dans le contexte de la guerre civile, elle est déployée contre l'opinion, en particulier les opinions de ceux qui prétendent connaître la volonté de Dieu, tant à l'Académie qu'au Parlement. Dans le contexte de la Restauration, elle est utilisée contre ceux qui revendiquent un droit divin pour l'autorité royale ainsi que contre les mathématiciens presbytériens comme John Wallis. Pour Hobbes, si le système éducatif était fondé sur l'usage de la droite raison, et s'il concevait les individus comme participants à la construction du Léviathan, il donnerait au roi des sujets aptes à vivre ensemble, différents de ce qu'ils sont dans l'état de nature où ils sont tels que Dieu les a faits. En conséquence, l'intérêt mathématique de Hobbes est de nature pratique, et constamment doté d'un but rhétorique et politique.

Bien que la connaissance qu'a Miller de Hobbes et de son époque soit bonne, le livre aurait dû comporter un chapitre supplémentaire sur la loi. La théorie du droit naturel est mentionnée deux fois dans la conclusion. Pis, l'argumentation hobbesienne à propos de la *common law* n'est jamais prise en considération. Cependant, le fait que son *Dialogue des common laws* sur ce sujet porte essentiellement sur l'application mécanique du commandement souverain, et délaisse le thème de l'interprétation jurisprudentielle de la loi, s'accorderait parfaitement avec l'argumentation générale de Miller relative à l'évolution de la pensée hobbesienne – de l'humanisme traditionnel à une problématique de la constitution du sujet au-delà de la création divine.

James GRIFFITH (trad. D. Lapenna et D. Mineur)

5.2. VALLESPÍN OÑA (Fernando), « La vida y la obra de Thomas Hobbes », *Claves de Razón Práctica*, 209, 2011, p. 46-57.

5.3. WRÓBEL (Szymon), *Hobbes*, Warszawa, Univ. Warszawski Inst. Filozofii, 2011, 303 p.

6. Études particulières du système

6.1. PHILOSOPHIE PREMIÈRE, LOGIQUE, LANGAGE ET SCIENCE

6.1.1. GARCÍA (Fernández), SOCORRO (María), « La naturaleza de lo imposible en Hobbes (1588-1679) y Leibniz (1646-1716) », in Angel Luis GONZALEZ (éd.), *Posibilidad, contingencia, necesidad, existencia: Estudios en los 300 años de la Teodicea de Leibniz*, Navarra, Ediciones Universidad de Navarra, 2011, p. 165-181.

6.1.2. FOISNEAU (Luc), « Hobbes's First Philosophy and Galilean Science », *British Journal for the History of Philosophy*, 19, n° 4, 2011, p. 795-809.

6.1.3. FOISNEAU (Luc), « Scienza e filosofia nel *De motu, loco et tempore* di Hobbes », *Rivista di storia della filosofia*, LXVI, n° 2, 2011, p. 271-275.

6.1.4. GHERARDI (Guido), « La matematica della mente: il pensiero come calcolo in Hobbes e Boole », *Discipline Filosofiche*, 21, n° 1, 2011, p. 153-177.

6.1.5. RASTELLI (Carla), « La semantica del tempo in Hobbes », *Dianoia: Annali di storia della filosofia*, 16, 2011, p. 89-118.

6.1.6. SGARBI (Marco), « La logica di Thomas Hobbes e la tradizione aristotelica », *Lo Sguardo. Rivista di Filosofia*, 5, 2011, p. 59-72.

6.1.7. SHAPIN (Steven), SCHAFFER (Simon), *Leviathan and the Air-Pump: Hobbes, Boyle, and the Experimental Life* (réédité avec une nouvelle introduction des auteurs), Princeton, Princeton University Press, 2011, 440 p.

6.1.8. SKINNER (Daniel), « Political Theory beyond the Rhetoric-Reason Divide: Hobbes, Semantic Indeterminacy, and Political Order », *Review of Politics*, 73, n° 4, 2011, p. 561-580.

6.2. ÉTHIQUE ET POLITIQUE. RELIGION ET HISTOIRE

6.2.1. ABIZADEH (Arash), « Hobbes on the Causes of War: A Disagreement Theory », *American Political Science Review*, 105, n° 2, p. 298-315.

6.2.2. ALFONSO VARGAS (Jorge), « La idea de religion en Hobbes: Su importancia política », *Pensamiento: Revista de Investigación e Información Filosófica*, 67, n° 253, 2011, p. 389-405.

6.2.3. ALFONSO VARGAS (Jorge), « Hobbes y la Literatura » (Part II), *Límite*, 6, n° 23, 2011, p. 17-29.

Dans cet article, l'auteur poursuit le travail déjà examiné dans le *Bulletin Hobbes XXIV*. Il débute son étude par l'analyse de l'œuvre de John Donne, où travail philosophique et travail littéraire se mélangent. Parallèlement au genre de la poésie métaphysique, apparaît chez les Anglais une nouvelle forme littéraire, l'essai philosophique, à mi-chemin entre fiction et non-fiction, caractérisé par la beauté et la clarté du langage. L'auteur propose comme exemples de cette nouvelle forme littéraire l'*Utopia* de More et le *Leviathan* de Hobbes. Ensuite, il compare les grands écrivains anglais Shakespeare et Milton en remarquant que, bien que le succès du premier soit dû à la richesse de ses personnages, milieux et situations, à sa langue poétique et expressive, les thèmes religieux ou la question politique de son époque ne sont pas pris en considération. Ainsi, universelle, son œuvre manque de la dimension philosophique qui, au contraire, est présente dans l'œuvre de Milton, le poète des puritains et le plus grand poète religieux de la littérature anglaise. À propos de la naissance de la philosophie anglaise, Alfonso Vargas soutient qu'elle reflète la façon de penser des Britanniques, en tant qu'elle est en prise sur les faits plutôt que sur les mots. Il compare alors l'empirisme de Bacon avec le matérialisme de Hobbes, en précisant que le premier représente davantage que le second l'esprit anglais du sens commun et du respect des faits. L'auteur conclut que Hobbes n'est pas un empiriste, mais plutôt un rationaliste d'un genre nouveau, qui s'est attaché à construire un système d'ensemble capable d'expliquer, à partir de la matière et du mouvement, tous les phénomènes de la nature et des êtres humains. Cela, avec la certitude qu'en imitant la méthode géométrique, il serait possible de fonder une science nouvelle apte à être comprise et acceptée par tous. En ce qui concerne le style littéraire, l'auteur se réfère à l'histoire de la littérature anglaise selon Legouis & Cazamian et déclare que Hobbes est un maître de l'anglais moderne naissant qui tend en même temps à garder le meilleur de l'esprit classique: le plus grand effet avec la plus grande économie de moyens.

María L. LUKAC DE STIER (trad. D. Lapenna et D. Mineur)

6.2.4. ASANTE (Todd U.), « Thomas Hobbes on Human Nature », in Miguel A. DE LA TORRE, Stacey M. FLOYD-THOMAS (éds.), *Beyond the Pale: Reading Ethics from the Margins*, Louisville, Westminster John Knox Press, 2011, p. 41-48.

6.2.5. BÄHR (Andreas), « Die Furcht vor dem Leviathan: Furcht und Liebe in der Politischen Theorie des Thomas Hobbes », *Saeculum: Jahrbuch für Universalgeschichte*, 61, n° 1, 2011, p. 73-97.

6.2.6. BALZI (Carlos), « La vida artificial del Leviatán », in M. Velasco, N. Venturelli (éds.), *Jornadas de Epistemología e Historia de la Ciencia*, vol. XVII, Córdoba, UNC, 2011, p. 49-56.

L'auteur analyse un texte de l'Introduction au *Léviathan* dans lequel Hobbes compare l'État à la fois avec un homme, avec Dieu, avec un monstre et avec une machine et s'étonne du fait que les interprètes et les critiques aient accordé une attention particulière à certaines de ces images au détriment des autres. En effet, Balzi soutient que le *Léviathan* est le premier ouvrage où l'État est identifié à la fois à un

homme et à une machine, et pourtant, une telle nouveauté a suscité peu de commentaires. Il parcourt ensuite l'histoire de la philosophie autant que celle de la technologie, afin de vérifier si la métaphore de l'homme-machine était répandue au XVII^e siècle. Balzi analyse ainsi la place occupée par l'horloge automatique dans la société bourgeoise émergente afin de comprendre pourquoi la métaphore de l'horloge apparaît dans la philosophie de Descartes et dans celle de Hobbes. L'auteur soutient que la simplicité, la régularité et la prévisibilité du mouvement des roues et des engrenages de l'horloge ont fourni aux philosophes de l'époque un instrument puissant au service d'une vision du monde qui, comme la mécanique, prétendait résoudre la complexité des phénomènes de l'univers et de la vie en les transformant en éléments simples, réguliers et prévisibles. L'article conclut que Hobbes compare l'homme avec la machine aussi bien que l'État avec le mécanisme, chose que non seulement aucun penseur n'avait affirmée avant lui, mais que Hobbes lui-même n'avait faite dans aucun de ses précédents ouvrages politiques.

María L. LUKAC DE STIER (trad. D. Lapenna et D. Mineur)

6.2.7. BRANTL (Dirk), « Anthropologie, Moral und Staat. Neuere Literatur zu Hobbes », *Zeitschrift für philosophische Forschung*, 65, n° 2, 2011, p. 255-274.

6.2.8. COHEN (Andrew I.), « Morality in the Philosophy of Thomas Hobbes : Cases in the Law of Nature », *Ethics*, 121, n° 2, p. 460-465

6.2.9. CROMARTIE (Alan), « The *Elements* and Hobbesian Moral Thinking », *History of Political Thought*, 32, n° 1, 2011, p. 21-47.

6.2.10. CUFFARO (Michael), « On Thomas Hobbes's Fallible Natural Law Theory », *History of Philosophy Quarterly*, 28, n° 2, 2011, p. 175-190.

6.2.11. DE ZAVALÍA DUJOVNE (Diego), « La condición natural hobbesiana desde la perspectiva del miedo », *Boletín de la Asociación de Estudios Hobbesianos*, 31, 2011, p. 3-8.

L'auteur déploie son analyse à partir de trois questions : pourquoi la condition naturelle de l'homme consiste-t-elle en un état de peur mutuelle ? Quelle est cette peur mutuelle ? De quelle manière la peur porte-t-elle les hommes à renoncer à l'état naturel ? À la première question il répond à partir des arguments du *De Cive* où Hobbes affirme que lorsque la société civile n'existe pas, la peur mutuelle est due, d'une part, à l'égalité naturelle des hommes et, de l'autre, à leur possibilité de se nuire les uns aux autres. À la deuxième question, l'auteur répond – en comparant les textes du *Léviathan* et du *De Cive* – que la condition caractéristique de l'état naturel est le sentiment de la menace que représentent les autres, la peur paralysant et stimulant à la fois. Selon De Zavalia, un problème se pose lorsque l'on veut répondre à la troisième question, car il est clair que la peur de la mort conduit les vaincus à se soumettre au vainqueur, justifiant ainsi la naissance de l'État par l'argument de l'acquisition ; cependant, les modalités selon lesquelles la peur mutuelle conduit au pacte qui fonde l'État comme institution ne sont pas claires. Pour expliquer de quelle manière la peur mutuelle pousse les hommes à rechercher la paix, l'auteur se base sur une analyse de l'État déjà constitué, remarquant que la peur persiste même si elle est atténuée et apaisée. Cette crainte qui persiste même sous la tutelle d'une puissance supérieure qui protège et oblige à se conformer à ses engagements, génère une peur majeure de l'absence d'un tel pouvoir, où l'effroi serait incontrôlable. Cette peur

de la peur encourage ainsi à respecter l'alliance, c'est-à-dire à se soumettre pour la préservation de la paix.

María L. LUKAC DE STIER (*trad. D. Lapenna et D. Mineur*)

6.2.12. DI LEO RAZUK (Andrés), « Una lectura hobbesiana de la Carta a los romanos. Contribuciones para una teología política », *Límite*, 6, n° 23, 2011, p. 31-39.

Le but de cet article est de souligner comment mettre en lumière le fait que certains passages de l'Épître aux Romains de l'apôtre Paul éclairent et confortent certaines idées de la philosophie politique de Hobbes. L'analyse se concentre sur la relation proposée par Paul entre la foi et la loi, pour souligner ensuite la résonance de ce binôme (*pistis-nomos*) sur la relation thématifiée par Hobbes entre l'exception et la norme juridique. En analysant le texte paulinien, il apparaît que les hommes, dans leur arrogance, pensaient que la conformité formelle à la loi serait suffisante pour les sauver. Mais cette voie de l'observance stricte, au lieu d'amener les hommes à Dieu, les en éloignait. Ainsi, la venue au monde du Messie complète la loi, de sorte que ne seront sauvés que ceux qui croient que Jésus est le Messie. La loi en elle-même n'est donc pas un outil efficace pour assurer le comportement pacifique de ceux qui lui sont assujettis, car la nature imparfaite de l'homme ne permet pas une complète conformité au système normatif en vigueur. L'auteur estime que cette relation entre l'impuissance de la loi en elle-même et la nécessité d'une autorité exceptionnelle pour son accomplissement (la venue du Messie), permet une meilleure compréhension des hypothèses fondamentales de la philosophie politique de Hobbes. En effet, chez Hobbes, la loi n'a pas de valeur par elle-même, sa valeur lui étant donnée par l'interprète autorisé, à savoir le souverain, puisque *auctoritas, non veritas, facit legem*. La loi n'est pas suffisante, l'autorité bénéficiant de ses attributs exceptionnels est une condition nécessaire. Di Leo Razuk conclut que la mise en lumière de ce lien entre l'apôtre Paul et le père de la philosophie politique moderne montre que « les catégories théologiques enrichissent la philosophie politique moderne en en éclairant les aspects qui ne peuvent être compris dans toute leur profondeur qu'à partir de ces catégories ».

María L. LUKAC DE STIER (*trad. D. Lapenna et D. Mineur*)

6.2.13. DOOMEN (Jasper), « A Systematic Interpretation of Hobbes's Practical Philosophy », *Archiv für Rechts und Sozialphilosophie*, 97, n° 4, 2011, p. 466-478.

6.2.14. DRISCHLER (William F.), « Retrotraction and the Young Leibniz's critique of Hobbesian Sovereignty Notions », *Kritike*, 5, n° 1, 2011, p. 99-107.

6.2.15. EGGERS (Daniel), « Hobbes and Game Theory Revisited: Zero-Sum Games in the State of Nature », *Southern Journal of Philosophy*, 49, n° 3, 2011, p. 193-226.

6.2.16. FALK (Francesca), « Hobbes' *Leviathan* und die aus dem Blick gefallenen Schnabelmasken », *Leviathan*, 39, n° 2, 2011, p. 247-266.

6.2.17. FERNÁNDEZ GARCÍA (María Socorro), « La omnipotencia de Hobbes: el carácter irrevocable de la potencia absoluta », *Cuadernos Salmantinos de Filosofía*, 38, 2011, p. 23-44. — L'auteur essaye de montrer que l'omnipotence de Dieu, qui caractérise l'éternité et l'immutabilité de sa volonté, joue un rôle fondamental dans la compréhension de l'univers matérialiste, mécaniste et déterministe dessiné par la philosophie naturelle de Hobbes et, par conséquent, dans la compréhension de sa

théorie politique. L'article compare la position de Hobbes avec celles de Spinoza, de Descartes et de Leibniz. [Josep Monserrat Molas]

6.2.18. FRY (Douglas P.), « Anthropology, War, and Peace: Hobbesian Beliefs within Science, Scholarship, and Society », in Laura MCNAMARA, Robert RUBINSTEIN (éds.), *Dangerous Liaisons: Anthropologists and the National Security State*, Santa Fe, School for Advanced Research Press, p. 185-201.

6.2.19. HERRERO (Montserrat), « Religion, Sacred History, and Politics in Thomas Hobbes's *Leviathan* », *Giornale di Metafisica*, 33, n° 1-2, 2011, p. 227-248.

6.2.20. JIMÉNEZ COLODRERO (Andrés), « Hobbes y los dos cuerpos del rey », *Boletín de la Asociación de Estudios Hobbesianos*, 31, 2011, p. 8-14.

Bien que l'ouvrage classique de Kantorowicz portant sur les deux corps du roi ne comporte aucune référence à Hobbes ou à ses travaux, cet article vise à établir des liens entre Hobbes et Kantorowicz à trois niveaux d'analyse : (1) un niveau « historico-conceptuel » mettant en lumière le passage d'une conception organiciste à une compréhension mécaniste de la représentation du corps humain et donc, par analogie, du corps politique ; (2) un niveau « esthétique-politique » qui confronte les représentations de la double corporéité du roi et de son pouvoir au centre de la recherche de Kantorowicz et l'analyse iconographique du frontispice du *Léviathan* ; (3) un niveau « historico-politique », thématissant les conséquences politiques de la théorie des « deux corps du roi », présente chez Hobbes : Jimenez Colodrero transcrit trois citations du *Béhémoth* qui montrent que Hobbes semblait connaître le contexte de la théorie des « deux corps du roi », à laquelle, certainement, il s'opposait vigoureusement. Enfin, l'auteur, citant le travail de Ralph Giesey, compare la doctrine des deux corps du roi telle qu'elle a été conçue en France et en Angleterre, et souligne la différence profonde entre les deux interprétations anglaise et française.

María L. LUKAC DE STIER (trad. D. Lapenna et D. Mineur)

6.2.21. KORITANSKY (John C.), « Thomas Hobbes, Punishment, and the Limits of the Social Contract », in Peter Karl KORITANSKY (éd.), *The Philosophy of Punishment and the History of Political Thought*, Columbia, University of Missouri Press, 2011, p. 96-113.

6.2.22. KAPUST (Daniel J.), « The Problem of Flattery and Hobbes's Institutional Defense of Monarchy », *Journal of Politics*, 73, n° 3, 2011, p. 680-691.

6.2.23. KREYCHE (Jenna), « How We Are Moral: Benevolence, Utility, and Self-Love in Hobbes and Hume », *Stance: An International Undergraduate Philosophy Journal*, 4, 2011, p. 27-38.

6.2.24. KROM (Michael P.), *The Limits of Reason in Hobbes's Commonwealth*, Londres, Continuum (Series: Continuum Studies in Political Philosophy), 2011, 240 p.

« Quel est le rôle des vertus dans une société moralement neutre ou au moins pluraliste ? Comment les institutions intermédiaires chargées de former à la citoyenneté se situent-elles à l'intérieur du corps politique ? Faisant de la liberté et d'un contrat social minimal et individualiste le fondement de la politique, la pensée politique moderne tend à réduire et peut-être même à affaiblir le rôle du citoyen vertueux, du philosophe, ou même l'âme sainte par rapport à la préservation de la stabilité politique » (p. 1). Krom, dans *The Limits of Reason in Hobbes's Commonwealth*, trouve

dans les œuvres politiques de Thomas Hobbes, principalement le *Léviathan*, une représentation intrinsèquement contradictoire de la raison humaine et de la formation de l'État. La tension que Krom tente de voir à l'œuvre chez Hobbes procède selon lui de la crainte de la mort qu'éprouve l'homme rationnel ; cette peur de la mort le conduit à désirer s'associer avec les autres êtres humains sous des lois déterminées par l'autorité absolue d'un souverain protecteur. Or, selon Krom, un tel État ne pourrait pas fonctionner, parce que la foi et la morale sociale générale exigent souvent des individus qu'ils mettent leur propre vie en danger. Krom soutient qu'une société ne peut subsister sans la disposition au sacrifice d'un certain nombre d'individus. Compte tenu de l'argument hobbesien de la peur rationnelle de la mort, nous serions obligés de considérer ceux qui se sacrifient moralement pour les autres comme des non-citoyens, irrationnels et ennemis de l'État.

Dans le chapitre quatre, Krom propose une interprétation assez claire et traditionnelle de la politique de Hobbes. Par la suite, Krom donne une interprétation de la pensée de Hobbes qui semble avoir pour but de l'opposer au kantisme, comme à l'autre voie de la raison moderne.

Cavin ROBINSON (trad. D. Lapenna et D. Mineur)

6.2.25. LEMETTI (Juhana), « Virtue in Hobbes : Seen from Machiavellian Point of View », in Leonidas DONSKIS (éd.), *Niccolò Machiavelli : History, Power, and Virtue*, Amsterdam, Rodopi Press, 2011, p. 79-89.

6.2.26. MANOW (Philip), *Politische Ursprungspphantasien : der Leviathan und sein Erbe*, Konstanz, Konstanz University Press, 243 p.

6.2.27. MCCLURE (Christopher Scott), « Hell and Anxiety in Hobbes' Leviathan », *Review of Politics*, 73, n° 1, 2011, p. 1- 27.

6.2.28. MILANESE (Arnaud), *Principe de la philosophie chez Hobbes : l'expérience de soi et du monde*, Paris, Classiques Garnier, 2011, 366 p.

6.2.29. OLESTI (Josep), « Le machiavélisme de Hobbes », *Archiv für Rechts und Sozialphilosophie*, 97, n° 4, 2011, p. 441- 466.

6.2.30. PALTRINIERI (Gian Luigi), « Hobbes, ateo devoto », *Filosofia e Teologia*, 25, n° 3, 2011, p. 501-516.

L'auteur de cet article définit Hobbes comme le premier « athée dévot de la modernité » (p. 501). Le philosophe anglais – soutient Paltrinieri – a réalisé que, pour donner stabilité et efficacité au lien politique, le calcul utilitariste caractérisant son anthropologie était insuffisant. Dans le contexte historique et culturel de l'Europe chrétienne, il apparaissait nécessaire d'utiliser un code symbolique de nature religieuse – que Hobbes tire de la tradition biblique – afin de transférer le caractère de l'obéissance religieuse au politique. En effet, la domination politique – et Hobbes en est conscient –, ne peut être garantie par un pouvoir coercitif ; elle ne peut l'être que par des dispositifs symboliques, capables d'engendrer le consentement des citoyens. L'auteur souligne qu'une dimension symbolique raffinée marque profondément le contractualisme hobbesien, irréductible à la position utilitariste : par l'introduction du principe de la représentation politique et par le rôle politiquement décisif attribué au langage, Hobbes pose au fondement de l'institution civile les artefacts symboliques nécessaires pour générer la reconnaissance consensuelle des individus.

Suivant cette lecture – sans doute discutable – le projet hobbesien ne réside pas dans l'établissement d'une connexion obéissance/coercition, qui correspond à « une légalité limitée à la conduite extérieure » ; il tente de « gouverner et donc de conquérir le *foro interno*, à savoir la conscience des sujets » (p. 514). Puisque la disposition à l'obéissance religieuse renforce la propension à l'obéissance politique, Hobbes viserait à renforcer la dimension symbolico-religieuse des Écritures au bénéfice de la condition politique : « il sera aisé à un individu habitué, en tant que croyant, à se soumettre à la puissance divine, de reproduire, en tant que sujet-citoyen, un rapport similaire à l'égard du pouvoir du roi » (p. 515). En d'autres termes, l'auteur du *Léviathan* utilise le récit biblique pour renforcer les devoirs civiques, l'obéissance à Dieu pour soutenir l'obéissance à l'État. Finalement, Paltrinieri repère, dans la perspective politique à partir de laquelle Hobbes pratique l'exégèse biblique, ce qu'il définit comme « une assimilation métonymique entre les sphères religieuse et civile qui, en réalité, restent profondément liées » (p. 515). En découle l'aversion de l'« athée dévot » Hobbes vis-à-vis de la laïcité de l'État : le Léviathan est doté d'une « sacralité laïque » (p. 515) qui correspond à un État séculier, mais non pas laïque, comme le laisse percevoir la négation hobbesienne de toute distinction entre les domaines temporel et ce spirituel.

Andrea NAPOLI (trad. D. Lapenna et D. Mineur)

6.2.31. PARKIN (Jon), « Straw Men and Political Philosophy: The Case of Hobbes », *Political Studies*, 59, n° 3, 2011, p. 564-579.

6.2.32. PERIC (Zdravko), « Hobbes' Philosophia Prima » (en croate), *Filozofska Istrazivanja*, 31, n° 1, 2011, p. 129-145.

6.2.33. RUSSELL (Paul), « The Free Will Problem », in Desmond CLARKE, Catherine WILSON (éds.), *The Oxford Handbook of Philosophy in Early Modern Europe*, Oxford, University Press, 2011, p. 424-444.

6.2.34. RYAN (Walter), « Hobbes, Liberalism, and Political Technique », *European Legacy*, 16, n° 1, 2011, p. 53-69.

6.2.35. SOKOLOWSKI (Asaf Z.), *Metaphysical Problems, Political Solutions. Self, State, and Nation in Hobbes and Locke*, Lanham, Lexington Books, 2011, 198 p.

6.2.36. STANTON (Timothy), « Hobbes's Redefinition of the Commonwealth », in Keith ALLEN, Tom STONEHAM (éds.), *Causation and Modern Philosophy*, New York, Routledge, 2011, p. 104-122.

6.2.37. SWEDBERG (Richard), « Thomas Hobbes: On Generating Social Order », in Christofer EDLING, Jens RYDGREN (éds.), *Sociological Insights of Great Thinkers: Sociology through Literature, Philosophy, and Science*, Santa Barbara, Praeger, 2011, p. 307-314.

6.2.38. SPRINGBORG (Patricia), « Hobbes's Fool the Insipiens, and the Tyrant-King », *Political Theory: An International Journal of Political Philosophy*, 39, n° 1, 2011, p. 85-111.

6.2.39. SCHMITT (Carl), *Sul Leviatano*, Carlo Galli (éd.), Bologne, Il Mulino, 2011, 182 p. — Le livre comprend, outre une nouvelle introduction de Carlo Galli et un supplément bibliographique, la traduction italienne de deux essais de Carl Schmitt (« Il Leviatano nella dottrina dello Stato di Thomas Hobbes » et « Il compi-

mento della riforma ») déjà inclus dans le recueil plus complet *Scritti su Thomas Hobbes*, également dirigé par Carlo Galli, publié par l'éditeur Giuffrè de Milan en 1986. [Andrea Napoli]

6.2.40. SPINELLI (Emidio), VERDE (Francesco), « Hans Jonas: *The Function of Fear in Lucretius and Hobbes* », *Paradigmi. Rivista di critica filosofica*, 29, n° 2, 2011, p. 183-195.

6.2.41. TRALAU (Johan), « Hobbes Contra Liberty of Conscience », *Political Theory: An International Journal of Political Philosophy*, 39, n° 1, 2011, p. 58-84.

6.2.42. VILLANOVA (Marcelo Gross), « O juízo dos súditos na república hobbesiana », *Veritas: Revista de Filosofia*, 56, n° 1, 2011, p. 64-77.

6.2.43. VILLANOVA (Marcelo G.), LISBOA (Wladimir B.) (éds), *Hobbes. Natureza, História, Política*, II, Porto Alegre, Edipucrs-Ed. Brujas, 2011, 206 p.

Ce livre réunit les principales contributions présentées au *Coloquio International Hobbes*, tenu à la Faculté de Philosophie et des Sciences Humaines PUCRS (Pontificia Universidade Católica do Rio Grande do Sul) du 9 au 11 novembre 2011. Il constitue la suite du vol. I, résultat du *Coloquio International Hobbes* organisé par l'USP (Universidade de São Paulo) en 2009, déjà mentionné dans le *Bulletin Hobbes XXIII*. Ce volume se compose des articles suivants : Yves Charles Zarka, « Carl Schmitt o una triple traición de Hobbes : una historia nazista de la filosofía política ? » ; Dieter Hüning, « Inter arma silent leges. Derecho natural, Estado y el Derecho de Gentes » ; Leiser Madanes, « Hobbes y el Quijote » ; Nythamar De Oliveira, « Revisando la filosofía hobbesiana del derecho » ; Carlos Balzi, « El valor de un hombre : anotaciones al Hobbes burgués » ; Agemir Bavaresco, « Hobbes : zaristócrata o burgués ? » ; Luís Fernando Barzotto, « Una teoría política como hermenéutica de lo político » ; Wladimir Barreto Lisboa, « Sobre lo político. Consideraciones acerca de la teología política en Thomas Hobbes » ; Marcela Rosales, « Multitud, tumulto, ausencia de ley. Desplazamiento del concepto republicano de 'pueblo/multitud' como comunidad libre de autogobierno » ; Cláudio Leivas, « Comentario y cuestionamiento al artículo de Marcela Rosales » ; José Antonio Giusti Tavares, « Ley natural y sociabilidad asociable en la tradición hobbesiana » ; Thadeu Weber, « A propósito de 'Una ley natural y una sociabilidad asociable' de Giusti Tavares » ; Yara Frateschi, « La actualidad de la teoría hobbesiana de soberanía de acuerdo con J. Rawls y G. Agamben ». L'article de Zarka, particulièrement provocateur, soutient que les textes de Schmitt doivent être lus comme des documents et non comme des ouvrages. Ce qui caractérise un document, selon le philosophe français, est le fait d'être inscrit dans un moment historique particulier duquel il est inséparable. En ce sens, Hobbes est l'auteur d'une œuvre, tandis que Schmitt est l'auteur de documents. Zarka soutient que Schmitt ne produit aucune analyse de la figure du Léviathan, et qu'il commet une triple trahison à l'égard de l'œuvre de Hobbes : (1) une trahison théologico-politique ; (2) une trahison juridico-politique : la souveraineté contre la dictature ; (3) une trahison éthico-politique : l'irréductibilité de l'individu. La position anti-schmittienne de Zarka est contrebalancée par d'autres travaux dans le même volume, en particulier par le texte de Barzotto, qui tente de réhabiliter sans y parvenir la théologie politique et, à travers elle, la pensée même de Carl Schmitt.

María L. LUKAC DE STIER (*trad. D. Lapenna et D. Mineur*)

6.2.44. ZWOLINSKI (Matt), « States of Nature », *Journal of Value Inquiry*, 45, n° 1, 2011, p. 27-36.

7. Réception et influence. Extrapolations

7.1. BALKE (Freidrich), « ‘The War has not Ended’: Thomas Hobbes, Carl Schmitt, and the Paradoxes of Countersovereignty », in Miguel E. VATTER (éd.), *Crediting God: Sovereignty and Religion in the Age of Global Capitalism*, New York, Fordham University Press, 2011, p. 179-189.

7.2. BALZI (Carlos), « El puesto de la moral en las obras. », *Cuadernos Filosóficos: Segunda Epoca*, 8, 2011, p. 11-24.

7.3. BARTOLOME RUIZ (Castor M.M.), « Critica a las tesis naturalistas de la vida humana: Un dialogo con Hannah Arendt. », *Isegoria: Revista de Filosofia Moral y Politica*, 45, 2011, p. 609-624.

7.4. BEELEY (Philip), « Leibniz and Hobbes », in Brandon C. LOOK (éd.), *The Continuum Companion to Leibniz*, Londres, Continuum, 2011, p. 32-50.

7.5. BIRMINGHAM (Peg), « Arendt and Hobbes: Glory, Sacrificial Violence, and the Political Imagination », *Research in Phenomenology*, 41, n° 1, 2011, p. 1-22.

7.6. BOND (Niall), « Rational Natural Law and German Sociology: Hobbes, Locke, and Tönnies », *British Journal for the History of Philosophy*, 19, n° 6, 2011, p. 1175-1200.

7.7. CARTELIER (Jean), « Money and Sovereignty: A Comparison between Hobbes and Modern Money Theory », in Heiner GANBMAN (éd.), *New Approaches to Monetary Economics and Theory: Interdisciplinary Perspectives*, New York, Routledge, 2011, p. 83-103.

7.8. CHIGNOLA (Sandro), « Una topografia dell’ultraviolenza », *Filosofia Politica*, 25, n° 3, 2011, p. 495-504.

7.9. COURTLAND (Shane D.), « Hobbesian Justification for Animal Rights », *Environmental Philosophy*, 8, n° 2, 2011, p. 23-46.

7.10. CRANO (Ricky D.), « Genealogy, Virtuality, War (1651/1976) », *Foucault Studies*, 11, 2011, p. 156-178.

7.11. DE CAUTER (Lieven), « Towards a Phenomenology of Civil War: Hobbes Meets Benjamin in Beirut », *International Journal of Urban & Regional Research*, 35, n° 2, 2011, p. 421-430.

7.12. DIAS DA COSTA (Gilcilene), « Sacralidade e crueldade no Direito Natural segundo Hobbes e Agamben », *Véritas: Revista de Filosofia*, 56, n° 3, 2011, p. 87-107.

7.13. DREW (Martin), WOODSIDE (Arch G.), « Contingency Thinking for Creating Effective Decision Streams: Lessons in International Strategic Management from Confucius, Hobbes, Machiavelli, Plato, and Sun Tzu », in Bruce D. KEILLOR, Timothy J. WILKINSON (éds.), *International Business in the 21st Century. Are You Ready? Preparing for International Operations*, vol. 1, Santa Barbara, Praeger, 2011, p. 269-292.

7.14. DYZENHAUS (David), « Austin, Hobbes, and Dicey », *Canadian Journal of Law and Jurisprudence: An International Journal of Legal Thought*, 24, n° 2, 2011, p. 411-430.

7.15. FALK (Francesca), « Hobbes' Leviathan und die aus dem Blick gefallenen Schnabelmasken », *Berliner Zeitschrift für Sozialwissenschaft*, 39, n° 2, 2011, p. 247-266.

7.16. FALK (Francesca), « Postkoloniale Perspektiven auf die Politische Philosophie. Thomas Hobbes' horror vacui und John Lockes leeres Land », *Historische Anthropologie*, 19, n° 2, 2011, p. 292-310.

7.17. GALLI (Carlo), « Schmitt e Hobbes: una strana coppia? », introduction à Carl SCHMITT, *Sul Leviatano*, Bologne, Il Mulino, 2011, p. 7-32.

7.18. GINER (Salvador), FORTEZA (Israel), SALES (Jordi), « L'actualitat de Thomas Hobbes i la traducció de Bartomeu Forteza del *De Corpore* », *Anuari de la Societat Catalana de Filosofia: Revista de Filosofia*, 22, 2011, p. 63-76. — L'article rassemble les communications données à l'occasion de la présentation de la traduction du *De Corpore* réalisée par Bartomeu Forteza [*Bulletin Hobbes*, XXIV, 2.1]. Les auteurs mettent en exergue la qualité de l'édition, la personnalité de Bartomeu Forteza ainsi que son importance pour les études hobbesiennes. [Josep Monserrat Molas]

7.19. GOLDENBAUM (Ursula), « Sovereignty and Obedience », in Desmond CLARKE, Catherine WILSON (éds.), *The Oxford Handbook of Philosophy in Early Modern Europe*, Oxford, University Press, 2011, p. 500-521.

7.20. GOVIND (Rahul), « Equality, Right, and Identity: Rethinking the Contract through Hobbes and Marx », *Telos: A Quarterly Journal of Critical Thought*, 154, 2011, p. 75-98.

7.21. HALL (Edith), *Ancient Slavery and Abolition: from Hobbes to Hollywood*, New York, Oxford University Press, 2011, 528 p.

7.22. HERNANDEZ-PACHECO SANZ (Javier), « La piedad como virtud militar, o por que vale mas honra que barcos », *Dialogo Filosofico*, 27, n° 79, 2011, p. 33-44.

7.23. JOLIC (Tvrko), « Political Realism and Anarchy in International Relations » (en croate), *Prolegomena: Casopis za Filozofiju*, 10, n° 1, 2011, p. 113-130.

7.24. KIM (Sungmoon), « From Desire to Civility: Is Xunzi a Hobbesian? », *Dao: A Journal of Comparative Philosophy*, 10, n° 3, 2011, p. 291-309.

7.25. LALANNE (Arnaud), « Leibniz, lecteur de la 'Dispute' entre Hobbes et Bramhall sur la liberté et la nécessité », in Herbert BREGER, Juergen HERBST, Sven ERDNER (éds.), *Natur und Subjekt: IX. Internationaler Leibniz-Kongress unter der Schirmherrschaft des Bundespräsidenten*, Hannover, Gottfried Wilhelm Leibniz Gesellschaft, 2011, p. 572-581.

7.26. LOMASKY (Loren E.), « Contract, Covenant, Constitution », *Social Philosophy and Policy*, 28, n° 1, 2011, p. 50-71.

7.27. LOZA-BALPARDA (Jorge), « El ultimo puritano », *Foro Interno: Anuario de Teoria Politica*, 11, 2011, p. 151-170.

7.28. MARTINICH (Al P.), « The Sovereign in the Political Thought of Hanfeizi and Thomas Hobbes », *Journal of Chinese Philosophy*, 38, n° 1, 2011, p. 64-72.

7.29. MILTON (Philip), « Religious Toleration », in Desmond CLARKE, Catherine WILSON (éds.), *The Oxford Handbook of Philosophy in Early Modern Europe*, Oxford, University Press, 2011, p. 571-590.

7.30. MOLONEY (Pat), « Hobbes, Savagery, and International Anarchy », *American Political Science Review*, 105, n° 1, 2011, p. 189-204.

7.31. MUSOLFF (Andreas), « How (not) to Resurrect the *Body Politic*: the Racist Bias in Carl Schmitt's Theory of Sovereignty », *Patterns of Prejudice*, 45, n° 5, 2011, p. 453-468.

7.32. OUYEN (Robert Christian van), « Staatliche, quasi-staatliche und nichtstaatliche Verfolgung? Hegels und Hobbes' Begriff des Politischen in den Asyl-Entscheidungen des Bundesverfassungsgerichts », in Martin MÖLLERS, Robert Christian van OUYEN (éds.), *Migration, Integration und Europäische Grenzpolitik*, Frankfurt, Verlag für Polizeiwissenschaft, 2011, p. 93-107.

7.33. PALAVER (Wolfgang), « Martyrium als Frage der modernen politischen Theologie: von Thomas Hobbes zu Johannes Paul II », in Jozef NIEWIADOMSKI (sous la direction de), *Opfer – Helden – Märtyrer: das Martyrium als religionspolitologische Herausforderung*, Innsbruck, Tyrolia, 2011, p. 335-339.

7.34. PETTIT (Philip), « The Instability of Freedom as Noninterference: The Case of Isaiah Berlin », *Ethics: An International Journal of Social, Political, and Legal Philosophy*, 121, n° 4, 2011, p. 693-716.

7.35. PINK (Thomas), « Freedom and Action without Causation: Noncausal Theories of Freedom and Purposive Agency », in Robert KANE (éd.), *The Oxford Handbook of Free Will*, Oxford, University Press, 2011 (seconde éd.), p. 349-365.

7.36. RAMOS (Cesar Augusto), « Hegel e a crítica ao estado de natureza do Jusnaturalismo moderno », *Kriterion: Revista de Filosofia*, 52, n° 123, 2011, p. 89-104.

7.37. ROSAS (Alejandro), « La evolucion de la moral contractual », *Ideas y Valores: Revista Colombiana de Filosofia*, 60, n° 147, 2011, p. 209-222.

7.38. RUDAN (Paola), « Il centro eccentrico: Le donne, il femminismo e il soggetto a sesso unico », *Filosofia Politica*, 25, n° 3, 2011, p. 365-383.

7.39. SARAVIA (Gregorio), *Thomas Hobbes y la Filosofia Política Contemporánea: Carl Schmitt, Leo Strauss y Norberto Bobbio*, Madrid, Dykinson, 2011, 623 p.

7.40. SPIEKER (Joerg), « Foucault and Hobbes on Politics, Security, and War », *Alternatives: Global, Local, Political*, 36, n° 3, 2011, p. 187-199.

7.41. STANTON (Timothy), « Hobbes and Schmitt », *History of European Ideas*, 37, n° 2, 2011, p. 160-167.

7.42. TSIATSERKIN (Andrei), « Defining the Advantages of Democracy: Hobbes and Lukashenko vs. American Pragmatism » (in Russian), *Topos: Journal for Philosophical and Cultural Studies*, 2, 2011, p. 74-97.

7.43. WHITNEY (Shiloh Y.), « Dependency Relations: Corporeal Vulnerability and Norms of Personhood in Hobbes and Kittay », *Hypatia: A Journal of Feminist Philosophy*, 26, n° 3, p. 554-574.

7.44. ZAKIN (Emily), « Rationalism, Romanticism, Representation : Schmitt's Requiem for the Dead State », *Philosophy Today*, 55, 2011, p. 263-274.

COMPLÉMENT BIBLIOGRAPHIQUE POUR L'ANNÉE 2010

8.1. ALARCÓN (Patricio), « El temor reverencial : un principio político en Hobbes y Vico », *Cuadernos sobre Vico*, 23-24, 2009-2010, p. 91-111.

8.2. COSSARIN (Paolo), « Miedo y espacios de seguridad : Hobbes y el siglo XXI », *Bajo Palabra. Revista de Filosofía*, 5, 2010, p. 229-238.

8.3. HAMMAR (Björn), « Thomas Hobbes y las metonimias del Estado moderno », *Pasajes : Revista de Pensamiento Contemporáneo*, 32, 2010, p. 45-52.

8.4. KORSTANJE (Maximiliano Emanuel), « Sobre la libertad y el aplauso : Aristóteles, Hobbes, Berstein y Spinoza en perspectiva », *Nómadas : Revista Crítica de Ciencias Sociales y Jurídicas*, 25, 2010, p. 151-172.

8.5. LÓPEZ DE ROBLES ROJO (Luis), « La concepción republicana de la libertad en Pettit. Un recorrido histórico por Hobbes y Locke », *Ingenium : Revista Electrónica de Pensamiento Moderno y Metodología en Historia de las Ideas*, 3, 2010, p. 119-138.

COMPLÉMENT BIBLIOGRAPHIQUE POUR L'ANNÉE 2008

9.1. RAWLS (John), *Geschichte der politischen Philosophie*, édité par Samuel Freeman, traduction de Joachim Schulte, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2008, 671 p.

Les notes de cours du philosophe américain John Rawls, disparu en 2002, publiées dans le présent volume, constituent un témoignage de la culture professorale à l'ancienne, au meilleur sens du terme. Rawls y développe les éléments fondamentaux de la théorie politique à l'aide des classiques, et tient compte des penseurs les plus importants, à commencer par Hobbes qu'il traite avec tout le respect qui lui est dû sans pour autant faire sienne sa philosophie politique.

Sa réception de la philosophie politique de Thomas Hobbes repose sur une approche double : il choisit de la retracer systématiquement, tout en adoptant une perspective de philosophie morale que le philosophe anglais a certes abordée et même interrogée, mais qui n'est pas pour autant le moment caractéristique au premier chef de son œuvre. Du coup, la prise en compte historique et systématique des caractéristiques de l'époque, lorsqu'il rend justice au *Léviathan*, ou la prise en compte des conflits politiques et de la guerre civile anglaise passent clairement au second plan, tandis que le rapport entre politique et morale – y compris dans une perspective anthropologique – est dessiné avec nettement plus de précision que ne le fait Hobbes lui-même. L'argument de Rawls consiste à dire que Hobbes analyse les « éléments fondamentaux de la société » et qu'il tente de constituer une anthropologie négative à partir des « intérêts fondamentaux » de l'homme. L'érection d'un « souverain capable de s'imposer » est nécessaire, de telle sorte que tous s'orientent d'après ces « injonctions de la raison » : « Le souverain ou Léviathan est une personne artificielle qui doit remplir un but précis. (...) Le souverain est la condition nécessaire pour que chacun d'entre nous tienne pour rationnel d'agir d'après ces principes de la raison et de les respecter. Pour que cette personne artificielle remplisse son but

– sa mission – efficacement, la société politique doit pour ainsi dire être édifiée d’une certaine manière. » (119) Rawls rapporte les réflexions de Hobbes sur la théorie du contrat, met le doigt sur les problèmes surgissant des « données » nombreuses et variées « de la vie sociale », fait intervenir la « trahison » et les ruptures de contrat – et se demande si les présupposés anthropologiques évoqués par Hobbes sont effectivement suffisamment décisifs pour justifier à tous égards le modèle étatique qui obtient sa préférence et dont le but premier et essentiel est de servir et de garantir la paix. Rawls montre qu’il est possible de renforcer encore les arguments de Hobbes qui font de la « conservation de soi » la motivation des actions humaines : les « ruptures de contrat », même lorsqu’elles s’avèrent profitables sous un angle pragmatique, n’apportent jamais suffisamment de sécurité. D’après Rawls, le besoin de paix prime tous les gains que peut offrir la trahison (121), en sorte que l’homme – agissant rationnellement – souhaite que soient garanties la sécurité et la paix. C’est ainsi que Rawls écrit : « La suffisance et la vantardise déforment notre perception et distordent nos réflexions. Dès que l’on nous corrige, nous sommes en mesure de reconnaître qu’il s’agit d’une erreur qui nuit à notre propre sauvegarde ». D’après Rawls, Hobbes a bien vu qu’il existe, à côté des « intérêts fondamentaux » qui déterminent notablement l’action humaine, d’autres motivations, mais en accentuant la « tendance à l’auto-conservation », il a procédé à une « simplification radicale » afin d’en appuyer le caractère « fondamental ». (122) Dès lors, affirme Rawls, Hobbes ne laisse aucune place au « devoir moral ». Et de renvoyer à un « certain intérêt pour le fair-play » (123) – présent également anthropologiquement – que le philosophe ne prend apparemment pas en compte. Cependant, Hobbes reconnaît lui aussi l’existence de cet intérêt, sans lui attribuer cependant la valeur d’une caractéristique constitutive comparable à l’instinct de conservation. Il n’exclut donc pas la sympathie, la bienveillance, ni même le « moral sense » en soi, mais redoute – probablement à juste titre – que ces qualités, aussi souhaitables qu’elles puissent être, ne servent ni à fonder ni à conserver un État.

Il faut lire cette présentation intelligente de John Rawls, qui poursuit son travail en évoquant avec davantage de connivence, et de manière plus incitative, John Stuart Mill, dont les ébauches et théories ne lui semblent pas forcément plus rigoureuses et plus plausibles, mais dont il se sent visiblement plus proche.

Ajoutons que l’on ne pourrait que se réjouir de ce que des cours de philosophie politique tels que ceux dispensés par Rawls puissent avoir lieu de nos jours. Le philosophe a assorti son ouvrage d’une dédicace frappante : « À mes étudiants ». Gageons qu’ils lui en furent reconnaissants – comme doit l’être tout lecteur désormais en mesure d’étudier attentivement ce cours. Ce livre de John Rawls consacré à l’histoire de la philosophie politique a été traduit en allemand en 2008 et est paru en 2012 pour la première fois en édition de poche. Il faut en recommander vivement la lecture à toute personne s’intéressant à la philosophie ou aux sciences politiques.

Thorsten PAPROTYN (*trad. F. Willmann avec la collaboration de D. Mineur*)